



RAPPORT D'ACTIVITES 2016 PERSPECTIVES 2017



Fédération des Employeurs des
Secteurs de l'Éducation permanente
et de la Formation des Adultes



ÉDITO

«À maints égards, 2016 ne fut pas une année comme les autres... Une année à la fois intense et grave : la montée des extrémismes, l'euroscpticisme et le populisme grandissants, les guerres et leurs lots de victimes, de déplacements de population, de destruction d'écosystèmes et de patrimoines culturels, la dérégulation des marchés au nom des diktats du libre-échange (TTIP, CETA, ...), etc.

[...] 2016 se termine sans que nous puissions espérer dans l'immédiat des lendemains qui soient meilleurs en 2017... Se retrousser les manches, poursuivre avec acharnement nos actions essentielles, agir «collectif» et penser «solidaire», résister aux chants des sirènes qui nous invitent à abandonner, à procrastiner, à ne plus s'interroger, à accepter l'inacceptable, à ne penser qu'à soi... Les défis à relever, les enjeux de société sont extraordinairement importants : notre travail n'en est que plus légitime et indispensable à la survie de nos sociétés démocratiques.

La FESEFA, qui fêtait ses 25 ans cette année, a toujours défendu la position la plus haute pour les secteurs qu'elle représente. À quelque réunion que ce soit, nous avons toujours à l'esprit le dévouement et l'engagement qu'il y a derrière chaque action, chaque formation, chaque initiative citoyenne menées par nos membres [...] si souvent avec des moyens dérisoires !»

Ainsi concluons-nous l'année 2016 dans notre dernière édition du «Pour Faire Bref» de cette même année.

Si l'année 2016 a été «pesante», elle a aussi été celle des réjouissances avec notamment la célébration des 25 ans de notre fédération ; l'occasion de revenir sur l'histoire et l'évolution d'une structure pas comme les autres, à la fois forte et fragile dans les nombreux équilibres qu'elle a à gérer. L'occasion aussi d'adopter un nouveau logo, de repenser tous les supports de communication et de mettre en ligne un tout nouveau site internet repensé pour une navigation plus conviviale.

Cette année a vu encore la confirmation de l'implication de la FESEFA dans les dossiers d'une importance capitale pour nos secteurs. Fortement sollicitées, les instances de la FESEFA et plus particulièrement les membres du Conseil d'administration et de l'équipe ont mis leur énergie et leur disponibilité au service des nombreux enjeux transversaux et sectoriels : réforme des APE, nouveaux postes Maribel social, réforme du Décret de l'Emploi socioculturel, suivi de la mise en œuvre du Cadastre de l'emploi non marchand en CF, Opération «Bouger les Lignes», Accords du non marchand, collecte de données sensibles dans le cadre du FSE, etc.

C'est également l'année qui a vu, suite à l'adoption par notre Assemblée générale de modifications aux Statuts et au ROI, l'entrée officielle du secteur de l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère à la FESEFA. Il s'agissait d'adapter nos textes à une réalité, celle de la présence du sous-secteur des Centre régionaux d'intégration dans le Conseil d'administration.

Notons également l'entrée en fonction de deux nouvelles conseillères en éducation permanente qui ont dû très rapidement entrer dans le vif du sujet vu les nombreux dossiers et chantiers ouverts dans ce secteur. Rien ne serait possible sans l'engagement d'une équipe dynamique, enthousiaste, compétente, qui est à l'écoute de ses membres, les soutient, les conseille, témoignant ainsi d'une volonté d'être au plus près des besoins et des préoccupations de ceux-ci.

(Re)découvrons ensemble l'essentiel de l'action de la FESEFA en 2016 en parcourant son rapport d'activités dont la mise en page a été retravaillée afin de vous offrir une lecture plus claire et plus fluide !

DÉDICACE POUR NOS MEMBRES

Ils veulent qu'on s'éduque, qu'on se forme en un jour.

Qu'avec notre **ARC**, on plante la flèche du premier coup.

Mais la planter où ?

La cible est mouvante. **MISSIONS** impossible ?

Faut s'entraîner, sans traîner.

Et se dire que même si on a plus de munitions, on pourra toujours se servir de **SILEX**.

Parce que, parfois, l'échec a du bon.

On se remet en question.

Parfois on **CAL**, parfois on se **FIJ**.

Parfois on prend son **ENVOL**.

Et on emporte dans notre élan ceux qui n'ont pas d'ailes.

Ils veulent qu'on s'éduque, qu'on se forme, là, maintenant, tout d'suite.

Qu'on les **EPATT**.

Qu'on se répare. Passe-moi un **CRIC**.

Mon moteur est en piteux état.

Il résiste. **AVEC** des **EN VIES D'AVENIR**.

Il bat et m'empêche de partir à la **DERIVES**.

J'ai faim de culture. Alors des fois, comme Aladdin, je la vole.

Et on a tous notre **JEFAR** pour révéler le génie en nous.

Pour avancer et m'améliorer, je dois demander **ACI** ? Fais-ci, **FEZA**. Trouve-toi un **JOB'IN**.

Je suis en ligne de **MIREs**.

J'ai toujours obéi.

J'me suis activé.

J'ai envoyé un million de CV. Ils s'en **MOC**.

On m'a même pas répondu «ça va ?».

EPI, on a sévi.

L'activation ou l'exclusion.

C'est vrai, je n'ai envoyé qu'un million de CV.

Ils veulent qu'on s'éduque, qu'on se forme. Qu'on s'émancipe, qu'on s'aime en plus, en moins d'une minute.

Ils veulent que ça se voie.

Pas de **CHANGEMENT POUR L'EGALITE** en profondeur.

JuStE refaire la façade pour revendre la maison à un meilleur prix.

Ils veulent un retour sur investissement aujourd'hui.

Ils veulent guérir Molenbeek, comme si elle était malade.

Ils lui ont inoculé la **GRIP** et s'étonnent qu'elle tousse. Il pleut sur elle. Il fallait juste lui mettre un **CIRE**.

Pas lui donner du sirop, quand l'oesophage est troué et qu'elle a mal aux poumons.

Je veux m'épanouir en restant **CLARA**, pas en devenant Morgane.

Malgré les **ALEAP** de la vie, je veux rester **FAM** et je le **CRIs**.

Faut que chacun ait les mêmes cartes. Des dames, des rois, des as.

Parce que si on remarque que le jeu est truqué, ce s'ra un désastre.

Faut relancer des **SOLIDARITES NOUVELLES**, y a que ça qui nous rendra heureux.

Vaut mieux être riche en franc **CFA** que pauvre en euro.

Je sais **LIRE ET ECRIRE** : je suis déjà millionnaire.

Je ne sais que dire et décrire.

Je veux même pas sortir d'**EP** - 7 titres.

Juste une fois qu'on m'écoute.

Avoir l'impression de compter. **TELS QUELS**.

Qu'on parte de nos **SAGA**.

EN AVANT toutes !

On partage un **PAC** de 6. On refait le monde.

Un peu plus juste, un peu plus solidaire.

On s'**AID** avant de céder, c'est ce qu'il nous reste.

On s'lève, on s'lave, on s'love. On jette des **PONT**.

Ca devrait suffir. Et on fait de notre ville des **ARCHIPEL** où il fera bon vivre.

Prendre conscience, c'est déjà changer les choses.

C'est le début de notre **API** end.

En **VF** : de notre belle fin.

Viens on s'rencontre, viens on s'découvre, même en dehors des cours de citoyenneté.

Ils veulent qu'on s'éduque, qu'on se forme. Vite. Mais l'éducation est permanente.

J'ai commencé quand je suis né et j'finirai jamais.

Texte écrit en collaboration avec Youness Mernissi (Champion de Belgique de slam) et slamé par l'équipe lors des 25 ans de la FESEFA.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|---------------|---|
| ANM | <i>Accords du Non Marchand</i> |
| BEEP | <i>Bulletin de liaison Électronique de l'Éducation Permanente</i> |
| BET | <i>Bien-être au travail</i> |
| BLL | <i>Opération Bouger les Lignes</i> |
| CBENM | <i>Confédération bruxelloise des entreprises non-marchandes</i> |
| CESSoC | <i>Confédération des Employeurs des Secteurs Sportif et SocioCulturel</i> |
| DENM | <i>Direction de l'Emploi Non Marchand</i> |
| DESC | <i>Décret Emploi socioculturel</i> |
| CCT | <i>Convention collective de travail</i> |
| CISP | <i>Centre d'Insertion SocioProfessionnelle</i> |
| CSEP | <i>Conseil Supérieur de l'Éducation Permanente</i> |
| CP | <i>Commission Paritaire</i> |
| EDEP | <i>En Direct de l'Éducation permanente</i> |
| EP | <i>Éducation permanente</i> |
| ETP | <i>Équivalent temps plein</i> |
| FESC | <i>Fonds des équipements et des services collectifs</i> |
| FFCISP | <i>Fonds de formation continuée ISP</i> |
| FW-B | <i>Fédération Wallonie-Bruxelles</i> |
| GPS-W | <i>Groupe des Partenaires Sociaux - Wallonie</i> |
| GTi | <i>Groupe de travail (interne)</i> |
| MS | <i>Maribel social</i> |
| PPT | <i>PowerPoint</i> |
| PFB | <i>Pour Faire Bref !</i> |
| RB | <i>Région bruxelloise</i> |
| RTA | <i>Réalisation Téléformation Animation</i> |
| RW | <i>Région wallonne</i> |
| SEP | <i>Service de l'Éducation permanente</i> |
| SEPPT | <i>Service externe de prévention et de protection au travail</i> |
| SCP | <i>Sous-Commission Paritaire</i> |
| SICE | <i>Système d'information du cadastre de l'emploi</i> |
| UNIPSO | <i>Union des entreprises à profit social</i> |

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| LA FÉDÉRATION : SES MISSIONS ET SES MANDATS, SON ORGANISATION | 8 |
| REPRÉSENTATION, SERVICES AUX MEMBRES, FORMATIONS | 9 |
| COMMUNICATION, INFORMATION, SENSIBILISATION | 15 |
| PROJET « ÉBULLITIONS CITOYENNES » | 17 |
| ÉQUIPE | 19 |
| PERSPECTIVES 2017 | 20 |
| ANNEXES | 22 |

Avec le soutien de



Éditeur responsable :

Farah Ismaïli
FESEFA asbl
Boulevard E. Jacqmain, 4, bte 4
1000 Bruxelles

Tel : 02/502.46.73
Fax : 02/502.64.77

info@fesefa.be
www.fesefa.be

LA FÉDÉRATION : SES MISSIONS ET SES MANDATS, SON ORGANISATION

SES MISSIONS ET SES MANDATS

La Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes (FESEFA) est une des fédérations patronales du secteur socioculturel. Fin décembre 2016, elle regroupait **362¹** associations de tous horizons philosophiques et issues de toute la Communauté française. Ces associations relèvent du champ de l'Éducation permanente et/ou de l'Insertion socioprofessionnelle ou de l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Depuis septembre 2016, la FESEFA s'est élargie au secteur de l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère suite à l'adoption de modifications apportées aux statuts et ROI, conduisant à la requalification de la Chambre ISP.

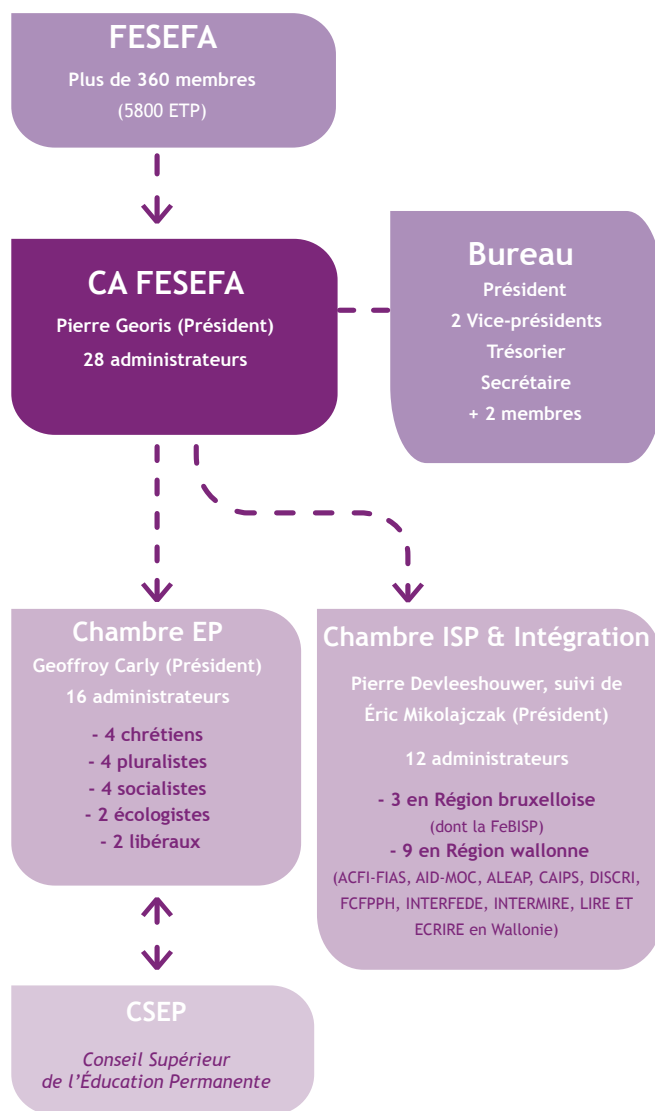
Les associations membres emploient au total près de **5.800 ETP**.

Les missions de la FESEFA sont les suivantes : définir des positions communes et élaborer toutes propositions nécessaires à la promotion et à la défense des asbl membres ; assurer leur représentation ; informer, former et soutenir ses membres face aux diverses législations.

En 2016, c'est ...

- 5 Conseils d'Administration
- 8 Bureaux
- 2 Assemblées Générales (dont une extraordinaire)
- 5 Chambres du secteur de l'Éducation permanente
- 1 Chambre du secteur de l'Insertion socioprofessionnelle ainsi que de l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère
- des contacts réguliers avec le CSEP

SON CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES DEUX CHAMBRES



UNE CHAMBRE EP ÉLARGIE

Depuis 2015, la Chambre EP a ouvert ses réunions à d'autres membres du secteur en leur proposant un statut particulier, celui de «membre invité» avec voix consultative. Actuellement, c'est près de 20 membres qui participent régulièrement aux réflexions menées au sein de cette Chambre.

1. Accroissement du nombre d'affiliés depuis 2012 (2012 : 333, 2013 : 344, 2014 : 352, 2015 : 359, 2016 : 362)

REPRÉSENTATION, SERVICES AUX MEMBRES, FORMATIONS

REPRÉSENTATION

Afin d'assurer la représentation de ses membres, la FESEFA siège dans les instances de la CESSoC (Confédération des Employeurs des secteurs Sportif et SocioCulturel) à savoir l'AG, le CA et le Bureau.

Grâce à notre présence au CA de la CESSoC (5 effectifs et 5 suppléants), nous siégeons à la CP 329, à la SCP 329.02, au Comité de gestion du Fonds Maribel social francophone et germanophone, au Fonds de formation 4S, au Fonds de formation continuée de l'ISP bruxelloise, aux Commissions de Congé-éducation payé (RB et RW).

La FESEFA siège également, via la CESSoC, à l'UNIPSO (AG et CA) et à la CBENM (AG, CA et Bureau).

Nous assurons une participation active dans ces différents lieux ainsi qu'au sein des groupes de travail de la CESSoC et de l'UNIPSO afin de défendre au mieux les intérêts de nos affiliés-employeurs. Les thèmes qui y sont travaillés sont divers et multiples et toujours en lien avec nos secteurs : Emploi-Formation (suivi de l'évolution des programmes d'aides à l'emploi en général, réforme APE, Congé-éducation payé, etc.), Bien-être au travail, Règlement de travail, suivi et évaluation de la mise en oeuvre du Cadastre de l'emploi NM en FW-B, négociation de l'évolution du DESC, ANMs (FW-B, RW, RB), suivi transfert FESC, Simplification administrative (DGO5 - RW), Tax shift, nouveaux postes Maribel social, Dialogue social européen (mise en place d'un nouveau partenaire social patronal pour le secteur non marchand européen), etc.

En 2016, nous avons poursuivi nos travaux au sein du GTi DESC mis en place par la CESSoC pour mener une réflexion sur l'évolution du mode de justification des subventions à l'emploi en FW-B. Ce travail de réflexion avancée sur la modification du DESC est sur le point d'aboutir en 2017. En effet, les négociations politiques menées avec les représentants des partenaires sociaux (CESSoC et organisations syndicales), des cabinets, de la DENM ainsi que de l'administration ont permis de s'accorder sur une série de modifications décrétales importantes concourant à l'harmonisation des pratiques administratives dans le contrôle des justificatifs et à une réduction des sommes trop-perçues. Le projet de texte devrait entamer son parcours législatif à la rentrée pour une adoption avant la fin de cette année.

La FESEFA est présente dans la délégation CESSoC mandatée par son CA pour les négociations.

Les membres de l'équipe et certains administrateurs se sont également fortement investis dans le GT EMFOR (EMploi-FORMation) de l'UNIPSO et dans le GTi APE de la CESSoC essentiellement centrés sur le dossier relatif à la réforme du dispositif APE. Ces GT ont permis de s'entendre sur une position commune et d'élaborer les revendications des secteurs du non marchand. La FESEFA, via la CESSoC, est présente dans la délégation UNIPSO qui participe à la concertation avec le cabinet de la Ministre de l'Emploi, Eliane Tillieux. La FESEFA s'est également fortement investie dans l'élaboration du «simulateur APE», outil développé par la CESSoC.

Enfin, le GTi ANM en FW-B a permis à la CESSoC de construire les revendications des employeurs des secteurs relevant de la CF et concernés par ces accords et de mettre également en lumière les besoins propres aux différents secteurs en matière de financement structurel.

Avec nos mandataires au Comité de gestion du Fonds Maribel, la FESEFA s'est fortement impliquée dans la définition des critères d'octroi et l'attribution des nouveaux postes Maribel. Sur les 85 postes mi-temps en jeu, ce sont 37 postes qui ont été attribués à des secteurs couverts par la FESEFA. La détermination du nombre de postes par secteur se fait sur la base du poids en ETP que représentent ces secteurs.

Enfin, pour les dossiers sectoriels propres au secteur EP (moratoire, financement, etc.), la FESEFA est en contact régulier avec le cabinet de la Ministre de la Culture, Alda Greoli.

Sans compter toutes les réunions auxquelles ont assisté les administrateurs via des mandats CESSoC (Fonds4S, Fonds Maribel, CBENM, APEF, etc.), il y a eu :

- 6 Bureaux CESSoC
- 6 CA CESSoC
- 1 AG CESSoC
- 7 réunions FFCISP bruxelloise
- 9 réunions SCP 329.02
- 4 réunions de la CP 329
- 1 Bureau de conciliation
- + CA et AG UNIPSO

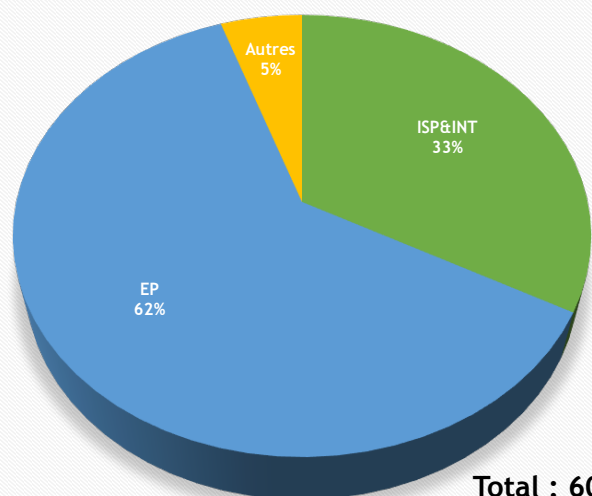
REPRÉSENTATION, SERVICES AUX MEMBRES, FORMATIONS

SERVICES AUX MEMBRES

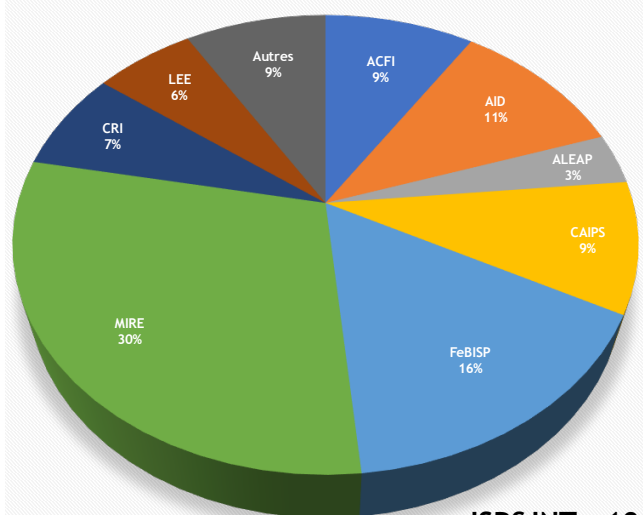
CONSULTATIONS JURIDIQUES

En 2016, le service juridique a traité pas moins de **604** demandes de consultation (par téléphone, par courriel ou en réunion). Ces demandes concernaient plus de **1.120** questions différentes et brossaient un éventail particulièrement large de thématiques et matières, telles que les mesures d'aide à l'emploi (ACS, APE, Maribel social, etc.), la concertation sociale, le règlement de travail (et ses multiples ramifications), le temps de travail, le bien-être au travail ou encore les multiples dimensions de nos CCTs sectorielles (classifications de fonctions, frais de déplacement, etc.).

Répartition selon les secteurs



Total : 604



ISP&INT : 196

Détail des consultations (1126)

| | |
|--|-----|
| Règlement de travail | 93 |
| Barèmes, rémunérations, ancienneté, frais de mission, PFA, prime syndicale, indexation et autres avantages | 121 |
| Concertation sociale, inspection, BET | 59 |
| Subventions et mesures pour l'emploi, formation | 153 |
| ASBL, fonctionnement, volontariat | 48 |
| Vacances annuelles, jours fériés, congés thématiques, crédit-temps, congés divers | 108 |
| Fin du contrat de travail, chômage | 172 |
| Temps de travail | 68 |
| CCTe | 34 |
| Contrats de travail (y compris suspension) et conventions, indépendants, stage | 95 |
| Incapacité de travail | 50 |
| Pension, prépension (RCC), pension anticipée, fin de carrière | 21 |
| CP 329 (CCT, ANM, classification de fonctions) | 38 |
| Marchés publics | 12 |
| ONSS, fisc, secrétariats sociaux | 14 |
| Internet, réseau, vie privée | 8 |
| Maternité | 9 |
| Grève | 8 |
| Télétravail | 15 |

REPRÉSENTATION, SERVICES AUX MEMBRES, FORMATIONS

Quelques observations

Plusieurs observations peuvent être faites à partir de ces chiffres et également de la comparaison des décomptes des consultations 2015 et 2016. Arrêtons-nous sur quelques-unes d'entre elles.

- Tout d'abord, il faut noter, outre une légère augmentation des demandes de consultation, la très importante augmentation des questions traitées à l'occasion de ces demandes. Nous sommes ainsi passés de 706 en 2015 à 1.126 en 2016 ! Cela semble traduire une diversification des besoins d'information et d'éclairage en matière de législation sociale, tant générale que sectorielle.
- Les questions relatives à la fin du contrat de travail sont passées du simple à plus du double. Cette thématique occupe une place de plus en plus importante dans un contexte de rabotages de subventions et de rationalisation du coût salarial. Cette augmentation ne peut plus s'expliquer par l'entrée en vigueur de la loi « statut unique » (qui prévoyait une harmonisation des statuts d'employé et d'ouvrier et notamment de nouveaux délais de préavis), qui remonte déjà au 1^{er} janvier 2014.
- Les questions relatives aux subventions et en particulier aux dispositifs d'aide à l'emploi (ACS, APE, Maribel social, etc.) sont passées du simple au double. Cela s'explique notamment par l'appel à candidatures adressé par le Fonds Maribel social suite à la création de postes Maribel social. La fédération a joué un rôle d'accompagnement et d'information important durant ce processus. Par ailleurs, l'équipe a été régulièrement saisie de demandes d'information concernant la réforme APE et le durcissement de la réglementation ACS.
- Les questions relatives à la fin de carrière (catégorie dans laquelle on retrouve la pension légale, le RCC anciennement prépension, la pension anticipée) sont passées du simple au double. De plus en plus, les membres sont confrontés à des cas mettant en scène des travailleurs âgés et découvrent la plupart du temps les législations y relatives, ce qui nécessite un accompagnement de plus en plus important.
- Les questions relatives aux CCTs d'entreprise ont connu une importante augmentation. Une augmentation à mettre en lien avec une autre augmentation au niveau des questions relatives aux avantages extra-légaux notamment.
- Les questions relatives au temps de travail et au règlement de travail ont sensiblement augmenté. Cela peut s'expliquer d'une part par les formations dispensées à ces sujets par la fédération, d'autre part par les exigences grandissantes des pouvoirs subsidiaires dans le sens d'une conformité des règlements de travail (notamment du volet temps de travail) à la législation.
- À noter aussi qu'il y a une diversification des thématiques pour lesquelles des questions à teneur juridique nous sont adressées. C'est ainsi que nous notons de plus en plus de questions relatives au télétravail, au volontariat, aux marchés publics, aux SEPPT et à leurs tarifs et à la dimension fiscale de la gestion des ressources humaines. Malgré cette diversification (dépassant parfois notre champ d'expertise), nous nous efforçons malgré tout de fournir une information de première ligne, quitte à rediriger vers les bons interlocuteurs pour les aspects plus complexes.
- Enfin, c'est justement et de façon générale la complexification des demandes de consultation que nous observons. En d'autres termes, non seulement il y a une augmentation importante des questions posées, mais il y a aussi une complexité grandissante des questions posées, ce qui met sérieusement à contribution le service juridique.

REPRÉSENTATION, SERVICES AUX MEMBRES, FORMATIONS

CONSULTATIONS EP

En 2016, le service de l'éducation permanente a poursuivi ses efforts en vue de l'accompagnement sectorielle des associations EP sur les questions liées à leur agrément, à leurs rapports de justification ainsi qu'à la justification des subventions à l'emploi. C'est essentiellement ce dernier point qui a mobilisé l'équipe : informations sur les modalités techniques d'encodage dans le cadastre de l'emploi NM, accompagnement individuel dans l'encodage, précisions des notions du DESC, vérification des encodages et des rapports de simulation, lien entre les associations et la DENM en relayant les problèmes et difficultés techniques insolubles, etc.

La FESEFA a d'ailleurs compilé l'ensemble des problèmes rencontrés par ses membres lors du dernier encodage, inventaire qui a été transmis à la CESSoc et que la fédération entend discuter lors de l'évaluation de la dernière opération d'encodage (données 2015).

Notons également en 2016 une grande demande d'informations concernant l'annonce d'un moratoire dans le secteur et ses conséquences sur les conventionnés ou les demandes d'augmentation de forfait (notamment concernant ces dernières, la question de l'égalité de traitement entre les associations «contrat-programmées») ainsi qu'une sollicitation grandissante de la part des associations en matière d'accompagnement dans leurs démarches de contestation des décisions (relativement soit à la reconnaissance, soit à la subvention emploi).

OPÉRATION « BOUGER LES LIGNES »

Il convient de saluer l'implication soutenue du Président de la FESEFA dans les travaux de réflexion menées par la Coupole «Nouvelle gouvernance culturelle», l'une des six coupoles de l'Opération BLL lancée en 2015 afin de consulter une série d'acteurs et d'associations sur l'adaptation de la politique culturelle de la FW-B à l'évolution de la société. Gageons que les conclusions rendues en 2017 par cette coupole permettent d'ouvrir le débat sur la mise en oeuvre de la Charte associative tant attendue par nos secteurs.

Détail des consultations EP

| | Affiliés | Non affiliés |
|--|-----------|--------------|
| DÉCRET ET ARRÊTÉ D'EXÉCUTION ÉDUCATION PERMANENTE <ul style="list-style-type: none"> - Dossier de reconnaissance - Critères qualitatifs et quantitatifs - Rapport d'activités - Contrat-programme - Rapport général d'exécution - Partenariats et collaborations entre associations du secteur - Impact des mesures gouvernementales / moratoire - Recours/contestation décision SG/Ministre - Droit d'auteur et responsabilité éditoriale | 30 | 6 |
| DÉCRET EMPLOI <ul style="list-style-type: none"> - Dossier justificatif de la subvention emploi - Modalités de subventionnement de l'emploi (cosubventionnement, subventions structurelles, ...) - Charges admissibles - Catégories d'emploi subventionnés (permanent, Ex-FBIE, Maribel social, ...) - Versement subsides | 22 | 1 |
| CADASTRE DE L'EMPLOI NON MARCHAND <ul style="list-style-type: none"> - Encodage des données - Variables à renseigner - Modalités de justification de la subvention emploi - Relecture de rapport simulation - SICE et vie privée | 42 | 3 |

REPRÉSENTATION, SERVICES AUX MEMBRES, FORMATIONS

FORMATIONS DISPENSÉES AUX MEMBRES

UNE OFFRE DE FORMATION ADAPTÉE AUX BESOINS DES MEMBRES

L'équipe a poursuivi en 2016 l'objectif fixé en 2015 à savoir le développement d'un pôle «Formations» de la fédération. Les différents formats qui ont été mis en place ont continué à se développer dans un souci de répondre au mieux aux besoins et demandes des affiliés : matinées (juridiques et de l'éducation permanente), séminaires (1 jour), formations (2 jours), formations juridiques à la demande (MiREs, ...) ou organisation de journées d'échange avec le conseiller juridique.

UNE FORMATION EN PRÉPARATION

Afin de répondre à des demandes sous-sectorielles de plus en plus importantes, la fédération élabore par ailleurs, en partenariat avec UNIA (anciennement «Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme»), une formation sur la gestion de la diversité dans nos asbl. Une première séance aura lieu probablement à la rentrée 2017.



SERVICE JURIDIQUE

Matinées juridiques (10)

- 19/02 «Bien encadrer vos avantages extra-légaux : CCT d'entreprise»
- 18/03 «Mieux identifier les congés thématiques»
- 15/04 «Le télétravail»
- 20/05 «Les vacances annuelles et européennes»
- 10/06 «Le télétravail»
- 30/06 «Le crédit-temps»
- 16/09 «La fin du contrat de travail»
- 21/10 «Congés de circonstance et congé parental»
- 18/11 «Les classifications de fonctions et barèmes en CP 329»
- 16/12 «Les grands principes du volontariat»

Séminaire (1)

- 23/03 «Risques psychosociaux au travail»

Formations générales (4)

- 11 et 18/01 «Les 7 domaines du bien-être au travail»
- 13 et 20/04 «Le temps de travail en CP 329»
- 24 et 31/05 «Avoir un règlement conforme et à jour»
- 9 et 16/11 «Les 7 domaines du bien-être au travail»

Formations sur mesure (4)

- 28/04 «Le temps de travail en CP 329» (MiREs)
- 11/05 «La fin du contrat de travail» (MiREs)
- 2/09 «Bien encadrer vos avantages extra-légaux : CCT d'entreprise» (MiREs)
- 2/09 «Le télétravail» (MiREs)

Journées d'échange avec le cons. juridique (1)

- 19/09 «Le temps de travail en CP 329» (CRIs)

REPRÉSENTATION, SERVICES AUX MEMBRES, FORMATIONS

SERVICE ÉDUCATION PERMANENTE

L'année 2016 aura été celle de la généralisation à toutes les associations des secteurs bénéficiaires du DESC de la justification des subventions à l'emploi via l'application informatique SICE. Pour rappel, outre l'objectif de simplification administrative, il s'agissait de garantir à tous les secteurs concernés, via cette généralisation du mode de justification électronique, une application harmonisée du DESC.

Ce basculement ne s'est pas passé sans mal. Il est apparu en effet lors de l'encodage «test» grandeur nature (organisé durant le premier semestre de l'année) une série de difficultés techniques qu'il a fallu corriger tant bien que mal en vue du deuxième encodage de l'année (qui concernait la justification des subventions à l'emploi perçues en 2015). Par ailleurs, nombre d'associations ont exprimé à la FESEFA le souhait d'être accompagnées dans ce processus. Il nous a donc paru essentiel de concentrer l'action de formation du service de l'éducation permanente sur le DESC lui-même (philosophie, compréhension du prescrit décréto, clarification des notions, etc.), sur les mesures transitoires favorables adoptées pour la justification des subventions perçues en 2015 et en 2016, sur les logiques (et les difficultés) d'encodage de l'application SICE via des séances techniques.

Décret Emploi socioculturel, séances «recyclage»

12/12 (BXL)
16/11 (BXL)
9/11 (BXL)
25/10 (Namur)
17/10 (BXL)

Cadastre Emploi NM, séances techniques avec la participation d'un membre de la DENM

14/12 (BXL)
30/11 (BXL)

COMMUNICATION, INFORMATION, SENSIBILISATION

UNE COMMUNICATION AU SERVICE DE NOS MEMBRES

L'amélioration de la communication (tant interne qu'externe) et de la visibilité de la fédération ont été quelques-uns des objectifs importants que s'était donnés l'équipe : une identité visuelle plus moderne avec un logo «rassembleur», des supports de communication repensés pour plus d'efficacité, des contenus dont la qualité s'est sans cesse améliorée, un nouveau site internet plus convivial et plus fluide dans sa navigation, un dépliant mis à jour, etc.

2016 a été l'année qui a vu se concrétiser les différents chantiers qui avaient été ouverts en 2015. Un soulagement et une grande satisfaction quand on sait l'énergie, le temps (plusieurs réunions d'équipe !) et les moyens (humains et financiers) que de tels changements ont nécessités. Avec la suppression du poste de chargé.e de communication, une redistribution des tâches a été nécessaire, enrichissant la fonction de chaque collaborateur.trice.

SITE INTERNET ET NEWSLETTER : DES INFORMATIONS CIBLÉES

La mise en ligne du nouveau site internet et le développement de la newsletter «Brèves de nos secteurs» nous ont permis de rendre plus performant notre service d'informations directes et régulières.

Au cours de l'année 2016, ce sont 23 numéros de la newsletter qui nous ont permis de transmettre à nos membres une information ciblée sur les actualités propres à nos secteurs mais également de faire efficacement la promotion des formations, des séances d'information, colloques, salons, ... organisés par la FESEFA et nos différents partenaires (CESSoC, UNIPSO, UNISOC, CBENM, INTERFEDE, ...).

Parallèlement à la brève, lorsque l'actualité nous pousse à communiquer sur des dossiers plus techniques (Cadastre de l'emploi NM, mesures transitoires pour la justification des subventions à l'emploi en FW-B, ...), nous passons par un point communication plus spécifique et détaillé qui prend également la forme d'une newsletter.

En plus d'être plus convivial, le nouveau site internet permet l'inscription en ligne aux différentes activités de la FESEFA.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES : DES CONTENUS PLUS RICHES

Outre une nouvelle mise en page plus conviviale et le passage à 5 numéros par an, le «Pour Faire Bref !» (PFB), notre bulletin d'information sociale et juridique, s'est sensiblement amélioré dans ses contenus et dans la variété des thèmes abordés. Une nouvelle rubrique «Allô la FESEFA, j'ai une question...» est venue enrichir ceux-ci : elle propose des FAQ inspirées directement des questions posées par nos membres et susceptibles d'intéresser l'ensemble de nos affiliés¹.

En 2016, nous avons dit au revoir à l'«En Direct de l'Éducation Permanente» (EDEP) et avons accueilli le «beep», le «Bulletin de liaison Électronique de l'Éducation Permanente».

Ce nouveau support d'information a été créé pour et avec ses membres. Davantage de collaborations, des articles de fond, un dossier thématique, des témoignages de terrain, de l'actualité et un agenda du secteur... pour nous relier et visibiliser les enjeux du secteur.

Au sommaire de ce premier numéro : le point sur la consultation «Bouger les lignes» par Pierre Georis, un dossier sur «les enjeux de l'Éducation permanente» alimenté par une analyse de Jean Blairon : «Le secteur de l'Éducation permanente face à des questions brutales» et l'interview de la Ministre de la Culture, une rubrique «Décryptage» confiée à Nancy Hardy

de Peuple et Culture, le coin de l'impertinence avec «Coyote sans filet», et la rubrique «Nos membres prennent la parole». Côté forme, le bulletin électronique a été exceptionnellement imprimé et distribué aux participant.e.s de la Journée de l'Éducation permanente (voir plus loin).



1. Sommaire des PFB : www.fesefa.be/pour-faire-bref/

COMMUNICATION, INFORMATION, SENSIBILISATION

25 ANS DE LA FESEFA : L'OCCASION DE RAPPELER D'OUÛ ON VIENT

Ce n'est pas tous les ans que l'on fête les 25 ans d'une organisation. Aussi, nous paraissait-il important de marquer ce moment dans un cadre exceptionnel (Moulins de Beez à Namur) et de le partager avant tout avec nos membres. À l'aide d'une ligne du temps dynamique et grâce aux nombreux témoignages des acteurs de l'époque, nous avons passé en revue les 25 années de chemin parcouru par la FESEFA, d'après négociations menées dans différents cénacles et d'avancées engrangées dans nos secteurs. L'équipe, qui n'a pas ménagé ses efforts pour que ces festivités soient une réussite, a offert aux membres une spéciale dédicace slamée avec beaucoup d'entrain.

www.feseffa.be/wp-content/uploads/2016/09/Ligne_temps-.pdf

VIDÉO DE L'ÉDUCATION PERMANENTE : UNE FENÊTRE SUR CE QUE NOUS SOMMES !

Réalisé par RTA à l'occasion des 25 ans de la FESEFA et projeté à la Journée de l'Éducation permanente, ce clip a pour objectif d'être une fenêtre sur nos valeurs et de sensibiliser aux combats des acteurs de l'Éducation permanente en FW-B. Conçu pour refléter la richesse et la diversité du secteur, il a reçu un accueil très positif de la part des acteurs de terrain.

Vidéo : <https://vimeo.com/192094500>

PLATEFORME DU «SOCIOCULTUREL» : POUR UNE SOLIDARITÉ INTERSECTORIELLE

Pour rappel, en 2015, une dizaine de secteurs (dont celui de l'Éducation permanente) relevant essentiellement de la FW-B décidaient de se réunir en «plateforme» et de lancer un «Appel des secteurs socioculturels pour la relance de la concertation avec le politique», ce qui avait eu entre autres comme résultat de planifier un agenda de réunions avec la Ministre de la Culture. Les rendez-vous avec cette dernière se sont poursuivis en 2016, permettant d'installer un climat serein et constructif. Il s'agissait aussi au travers de cette mise en commun des préoccupations relativement aux trajectoires budgétaires et en matière de politiques culturelles de jouer la carte de la solidarité intersectorielle et de ne pas tomber dans le piège d'«une guerre des pauvres».

SÉANCES D'INFORMATION DE LA DENM

Afin d'informer au mieux les associations des secteurs concernés par le DESC sur une série de changements et de nouveautés intervenus en 2016 (basculement de tous les secteurs dans le Cadastre de l'Emploi non marchand en FW-B, déplacement de la période d'encodage, mesures transitoires pour la justification des subventions à l'emploi des années 2015 et 2016, présentation de l'application SICE, ...), la Direction de l'Emploi Non Marchand a organisé en 2016 plusieurs séances d'information sur l'ensemble du territoire de la FW-B. La FESEFA a tenu à être présente dans la plupart d'entre elles afin d'être à l'écoute des préoccupations du secteur EP et de répondre aux questions plus spécifiquement liées aux réalités du terrain. Par ailleurs, la FESEFA s'est fortement investie dans les séances organisées durant la deuxième moitié de 2016, pour lesquelles il avait été spécifié la présence des fédérations. Les points d'attention présentés par la DENM (essentiellement centrés sur certaines difficultés techniques d'encodage) ont été réfléchis en amont avec certaines fédérations.

MATINÉE D'INFORMATION SUR LA RÉFORME DES AIDES À L'EMPLOI EN RW : À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCUPATIONS DE NOS SECTEURS

Un autre dossier brûlant de cette année 2016 aura été la réforme des APE. En effet, ce dispositif est indispensable à de nombreux opérateurs du secteur. Afin de répondre aux questions et inquiétudes de nos membres, la FESEFA a organisé une matinée d'information spécialement dédiée aux APE le 22 septembre 2016. Les représentants des cabinets Tillieux et Greoli, présents à cette matinée, ont eu l'occasion de revenir sur les différents points abordés tant par les intervenants que par les participants.



PROJET «ÉBULLITIONS CITOYENNES»

CONTEXTE

2016 a sonné comme la conclusion d'un projet porté pendant 6 années par la FESEFA. Le projet «Ébullitions citoyennes» avait pour objectifs de valoriser les actions du secteur de l'Éducation permanente, de mieux faire connaître ses enjeux, d'offrir aux associations EP des espaces de paroles et de rencontres afin qu'elles puissent partager leurs expériences, leurs pratiques professionnelles mais également échanger sur les difficultés rencontrées dans l'application du prescrit décréteil et/ou sur les tensions à l'œuvre dans les pratiques EP.

C'est riche d'une réflexion menée avec différent.e.s responsables et travailleur.euse.s des associations EP que la FESEFA a organisé en décembre 2016 une Journée de l'Éducation permanente qui avait pour ambition d'articuler les enjeux de la démarche de l'Éducation permanente en général et ceux d'un secteur traversé par des questions sur ses valeurs, son identité, son financement, ses relations avec le pouvoir subsidiant, ... dans un contexte de monde globalisé, de sociétés en profonde mutation, d'évaluation du décret, ...

Si 2016 a sonné aussi comme le terme de la Convention «Ébullitions citoyennes», il n'est pas exclu que le projet lui-même continue mais sous une (voire des) forme(s) différente(s).

JOURNÉE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (2 décembre 2016, Liège)

Intitulée «**Agir et résister au XXI^e siècle : un enjeu démocratique**», la Journée de l'Éducation permanente a réuni au Cinéma Sauvenière 164 participant.e.s. Organisée en partenariat avec l'asbl «Les Grignoux» et

avec le soutien du SEP de la FW-B, cette journée a été l'occasion de proposer au secteur un espace de réflexion et d'échanges sur l'importance de la démarche d'Éducation permanente et du secteur dans la (re)vivification et le renforcement de la démocratie, dans l'élaboration de réponses aux nouveaux défis sociaux, économiques



et environnementaux, dans la réappropriation de la parole confisquée et de l'action politique.

La thématique choisie s'inscrit dans la continuité des activités organisées en 2015. Le «matériau» récolté lors des Ateliers politiques organisés en novembre et décembre 2015 a servi de fil conducteur pour le choix des thèmes et des intervenants de la JEP.

Cette journée a alterné moments de réflexion, de débats, et d'activités plus ludiques, mais non moins porteuses de messages et de revendications. Un bel exemple est la vidéo projetée en début de journée : l'Éducation permanente, c'est d'abord des victoires acquises patiemment, des résistances face à l'état des choses, des droits conquis, des défis permanents, ... et surtout des utopies d'avenir.

La journée a débuté avec l'intervention de Christian Maurel, sociologue français spécialiste de l'éducation populaire et permanente. Son approche sociologique a permis de remettre en perspective les évolutions de l'EP dans un monde en constante évolution.



PROJET «ÉBULLITIONS CITOYENNES»

Christian Legrève, responsable du programme EP de la Fédération des Maisons Médicales, nous a «réenchantés» en «usant» d'une comptine pour enfant pour nous interroger, non sans une certaine pointe d'humour décalé et acerbe, sur les rapports de force à l'oeuvre dans notre société et dans nos relations avec les pouvoirs subsidiaires...

Enfin, Amaury Ghijssels et Sébastien Kennes, respectivement des asbl Quinoa (ONG) et Rencontre des Continents (ONG et EP), ont repris une partie de leur conférence gesticulée intitulée : «Radical ?!». En revenant sur leurs parcours personnels d'engagement, ils ont mêlé le savoir «froid» de la théorie et le savoir «chaud» issu de leurs vécus... Un mélange finalement bien à l'image de ce que nombre de professionnels de l'éducation permanente ont expérimenté, et expérimentent encore ! Être radical, c'est partir de la racine du problème pour transformer la société...

Ensuite, une table ronde animée par Sylvie Pinchart (Lire et Écrire Communauté française) a réuni Jean Blairon (RTA), Jean Cornil (PAC), Alda Greoli (Ministre de la Culture), Pierre Heldenbergh (Les Grignoux) et Yvette Lecomte (inspectrice retraitée de la FW-B). Ces échanges ont permis de mettre en évidence la position particulière dans laquelle se trouve l'EP, en Belgique francophone, entre exigences toujours plus fortes d'efficacité et bouleversements sociétaux.



En conclusion, cette journée, fruit d'un travail de longue haleine, a permis de mieux préciser les enjeux - souvent complexes - auxquels l'éducation permanente est confrontée. Elle a également mis en avant la nécessité d'une démarche d'éducation permanente, notamment, comme le soulignait Christian Maurel, en partant de ce que vivent les citoyens.

Les actes reprenant toutes les contributions de nos invités et participants sont actuellement en cours de finalisation, et seront bientôt disponibles sur notre site internet et au format papier.

ÉQUIPE

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE

L'équipe a accueilli en septembre 2016 deux nouvelles recrues : Isabelle de Ridder et Geneviève Mairesse. En tant que nouvelles conseillères en éducation permanente, engagées chacune à mi-temps à la FESEFA, elles travaillent collectivement sur les thématiques de base de l'EP avec toutefois, pour chacune, une prise en charge plus spécifique de certains dossiers (évaluation du décret EP, secrétariat de rédaction du beep, formations, suivi de la mise en oeuvre du cadastre et de la modification du DESC, etc.).

En 2016, les membres de l'équipe ont participé à de nombreuses réunions et conférences, aux différents GT évoqués plus haut ainsi qu'à des formations tant individuelles que collectives. L'équipe s'est également réunie régulièrement en vue du suivi des dossiers, de la rédaction des articles de nos publications ainsi que la mise en commun d'idées et de réflexions. C'est donc une équipe au complet qui a clôturé 2016 et a entamé 2017 !

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Farah ISMAÏLI, directrice (TP)
Delphine BENTEIN, secrétaire de dir. (TP)
Giacomina LAI, secrétaire comptable (7/10 TP)
Myriam BENHAMOUDA, chargée d'analyses (1/2 TP)
Mehmet SAYGIN, conseiller juridique (TP)
Isabelle de RIDDER, conseillère EP (1/2 TP)
Geneviève MAIRESSE, conseillère EP (1/2 TP)
Mouli MASSAMBA (fin de contrat août 2016)



UNE ÉQUIPE QUI SE FORME ET S'INFORME

Formation équipe Wordpress (Vertiges)
Formation équipe Nomenclature et Archivage (Valorescence)
Formation Mind Mapping (CESSoC)
Formation Premiers secours (Croix-Rouge)
Formation Stratégie SOBANE (SPF Emploi)
Formation TVA dans le secteur à profit social (UNISOC)
Formation Élections sociales / 2^e partie (UNISOC)
Formation Comptes annuels (BdG)
Formation Description de fonction (BdG)
Formation Cadre légal EP (PAC)
Formation avancée InDesign (Cesep)
Formation Rémunérations alternatives (CESSoC)
Formation Prise de parole en public (CDGAI)
Formation Aides à l'emploi (BdG)
Formation Bases légales des CC et CEC (ACC - FPCEC)
Journée d'étude Compte carrière (SPF Emploi)
Séances de sensibilisation à la Gestion de la diversité (UNIA)
Présentation Cadastre NM RW (UNIPSO)

Forum Réforme ACS (Plateforme ACS)
Rencontre politique Réforme ACS (Plateforme ACS)
Réunion publique Réforme ACS (CBENM)
Séances d'information Cadastre (DENM)
Brunchstorming «Les piliers dans le secteur à profit social : obsolètes ou pertinents ?» (UNIPSO)
Brunchstorming «Supprimer la FW-B ? Enjeux pour nos secteurs» (UNIPSO)
Lancement Coupole «Nouvelle gouvernance culturelle»
Ateliers BLL
Rentrée culturelle et politique, 28 septembre (LLN)
Visite en équipe du Musée du Capitalisme
Visite en équipe de l'exposition permanente «En lutte. Histoire d'émancipation» (CAL Liège - Cité Miroir)

Journée d'étude «Utopie et Insertion, de l'idée à l'action !» (FeBISP)
AG thématique d'Aleap
États généraux de CAIPS
Festival du Film de l'éducation (CEMEA)
Les 20 ans de la FeBISP
Les 40 ans de la COJ
20 ans du Prix Regine Orfinger-Karlin (LDH)

PERSPECTIVES 2017

L'ANNÉE DE L'ATERRISSAGE DES RÉFORMES ?

APE ET DÉCRET EMPLOI SOCIOCULTUREL

2017 devrait être l'année de l'atterrissage d'une série de dossiers dont celui de la réforme des APE et des négociations en vue de l'évolution du DESC. Les projets de textes devraient entamer leur parcours législatif à la rentrée pour une adoption avant la fin de cette année. Pour le dossier APE, il s'agira de veiller à ce que les préoccupations de nos secteurs soient entendues de sorte que la réforme ne conduise pas à des pertes d'emplois. Nous devons également nous assurer de la pérennisation des enveloppes forfaitisées, tant au niveau des employeurs que des secteurs, au risque les voir s'éroder progressivement au profit des politiques de l'emploi (APE d'impulsion, etc.).

ACCORDS DU NON MARCHAND

Avec les diverses «manifestations du Non Marchand», 2017 est l'année qui a vu réactiver les réunions tripartites relativement à la négociation d'Accords non marchand. Pour rappel, ces Accords visent à soutenir le développement des secteurs non marchand au travers du financement (sur la base d'une enveloppe budgétaire globale fixée par les pouvoirs publics) de mesures concertées favorisant l'attractivité des métiers ainsi que la qualité et la pérennité des services. Bien que les représentants des employeurs aient insisté sur la nécessité de mesurer, préalablement à tout accord, l'impact de la réforme du dispositif APE, les gouvernements tant FW-B que RW ont souhaité dissocier ces dossiers.

Si en Fédération Wallonie-Bruxelles, une première enveloppe de 5 millions d'euros est prévue en 2017 (laquelle passerait à 10 millions en 2018), en Région wallonne, par contre, une première enveloppe de 10 millions d'euros pour le non marchand ne pourra être dégagée qu'à partir de 2018. Elle passerait ensuite à 20 millions en 2019 et à 30 millions en 2020. En Région bruxelloise (COCOF y compris), les ajustements budgétaires ont été reportés à l'automne 2017.

En FW-B, où des réunions tripartites sur la méthodologie et le chiffrage des besoins/revendications ont eu lieu, il va de soi que le préalable défendu par la CESSoc et la FESEFA est la mise à jour du Cadastre de l'Emploi NM avant toute revalorisation barémique (pour rappel, le barème CF est financé à 94,14 % du barème de référence).

Ce ne sont pas moins de 900 ETP supplémentaires affectés aux missions communautaires qui ont été constatés par rapport à 2010 (sur la base duquel les derniers ANM 2010-2011 avaient été conclus). Un rattrapage préalable est nécessaire sachant que contrairement au socioculturel, le secteur sociosanitaire (Petite Enfance et Aide à la Jeunesse) voit ses emplois supplémentaires pris en compte au fur et à mesure de leur création. Ces réunions ont aussi été l'occasion de rappeler les économies budgétaires (réduction linéaire et/ou non indexation des subventions de fonctionnement, etc.) dont les secteurs ont souffert ces dernières années, lesquelles devraient être mises en balance avec les nouvelles demandes des organisations syndicales, essentiellement portées sur la revalorisation salariale des travailleurs.

À l'heure de clôturer le présent rapport, les priorités des secteurs socioculturels concernés par les ANMs en RW et en RB sont toujours à l'étude. Il y a toutefois fort à parier que ces accords seront élargis aux nouveaux secteurs hérités du fédéral, suite à la 6^{ème} réforme de l'État, rendant ainsi les montants dégagés dérisoires au vu des besoins et des revendications qui seront exprimés.

FONDS 4S

2017 est aussi l'année de la mise en œuvre du nouveau Plan d'action du Fonds 4S. Avec nos mandataires qui y siègent, nous veillerons à ce qu'une première évaluation de ce plan ainsi que des objectifs que s'est fixés sur trois ans le Fonds soit effectuée au terme de cette année.

RÉFORME DE LA LOI SUR LES ASBL DE 1921

2017 est également l'année de grandes réformes impulsées par le Gouvernement fédéral pour lesquelles les marges de manœuvre du secteur non marchand restent fort réduites tant ces réformes sont de plus en plus pensées et conçues en dehors des espaces traditionnels de la concertation sociale («travail faisable et maniable», etc.).

Autre réforme en vue, qui elle suscite de nombreuses inquiétudes, la réforme du code de commerce et de la loi sur les asbl de 1921. Sans parler de toutes ces réformes successives, hors de notre champ de compétences, qui mettent à mal notre système de protection sociale et rendent nos publics de plus en plus vulnérables.

PERSPECTIVES 2017

COMMUNICATION, INFORMATION, FORMATION

Comme en 2016, nous maintenons nos efforts en matière d'organisation des formations, séminaires et matinées à destination de nos membres avec un souci d'innovation. Sans nous disperser, nous proposerons à nouveau des formations en fonction des besoins exprimés mais également des actualités (réforme APE, etc.). Il y aura lieu également, avec et à côté de la CESSoc, d'organiser des séances d'information sur les grandes réformes qui seront adoptées cette année.

Nous poursuivons notre mission d'information et de communication qui s'est sensiblement améliorée avec la mise en ligne d'un site internet dynamique, qui va à l'essentiel, des publications toujours plus pointues et une newsletter permettant de faire des points d'information réguliers sur l'évolution des dossiers en cours ainsi que la promotion des activités de la FESEFA et de nos partenaires (CESSoc, UNIPSO, CBENM, etc.).

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN

Les services juridique et éducation permanente poursuivent leur travail en matière d'accompagnement des membres. Avec l'engagement des deux conseillères en éducation permanente, le soutien spécifique aux organisations reconnues en EP s'en verra renforcé.

RÉFLEXION

Enfin, la FESEFA s'intéresse(ra) également à de nouvelles questions comme les nouvelles formes de gestion publique, les risques de financiarisation du secteur non marchand, la bureaucratisation du travail socioculturel et les tensions à l'œuvre dans les pratiques professionnelles. Seule ou en partenariat avec une série d'acteurs associatifs, académiques et institutionnels, la FESEFA entend mener sur le long terme une réflexion sur des évolutions «paradigmatiques» qui dénaturent l'action associative (voire l'instrumentalisent), pervertissent nos rapports avec nos publics et forcent les professionnels de ce secteur à adopter des pratiques proches de celles des entreprises marchandes (benchmarking, quantophrénie, etc.).

Des constats doivent pouvoir être posés par nos secteurs afin qu'ils deviennent des préoccupations politiques. Si jusqu'à présent, et contrairement aux secteurs qui relèvent du fédéral (ONG) ou de la Région flamande (Culture), nos secteurs ont été relativement préservés en matière de financement, il nous faudra éviter le piège des financements privés

alternatifs (crowdfunding, Fonds d'investissement social, etc.), lesquels peuvent être intéressants pour la concrétisation de projets en matière d'innovations sociales) et continuer à défendre une société où les besoins fondamentaux des citoyens en matière de culture, d'émancipation, de formation, d'intégration restent financés par le public au risque de voir le sens de nos actions apprécié sous le seul prisme du profit économique.

ÉVALUATION DU DÉCRET EP

Dans le cadre de l'évaluation du Décret de l'Éducation permanente, la Chambre EP (élargie à nos membres) s'attellera, en marge du processus d'évaluation piloté par l'Observatoire des politiques culturelles, à traiter quelques questions importantes en s'appuyant d'une part sur les conclusions et constats des éditions successives de nos «Ébullitions citoyennes» et d'autres part sur l'expertise du terrain (au travers d'une consultation et/ou d'une concertation). La FESEFA veillera également à ce que le moratoire appliqué actuellement au secteur ait une échéance claire.

FÉDÉRATION

Avec ses 370 associations¹ représentant près de 5.800 ETP, l'investissement d'une équipe et d'un Conseil d'administration, la présence dans quasi tous les groupes de travail et toutes les délégations de négociation (APE, DESC, ANMs, etc.), la FESEFA est une fédération qui compte !

À l'occasion de l'évaluation du Décret de l'Éducation permanente, se pose la question de la place d'une fédération sectorielle dans ce même décret. Une question sur laquelle nos instances se pencheront en 2017. Rappelons qu'en 2017, nos deux conventions nous liant à la FW-B seront bien fusionnées en une seule avec la garantie du maintien des montants. Aussi, la réflexion portera également sur la manière de pérenniser ce financement qui représente une part importante de nos produits.

1. Au 30 mai 2017, la FESEFA comptait 370 membres

ANNEXES

Composition du Conseil d'administration

(suite à l'AG du 26 mai 2015)

CHAMBRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

CIEP Pierre GEORIS

Équipes Populaires Jean-Michel CHARLIER

Média-Animation Daniel BONVOISIN

Vie Féminine Anne BOULVIN

Étopia Thierry DEMANET

Nature&Progrès Marc FICHERS

LLP Sylvain ETCHEGARAY

Atelier des Droits Sociaux Serena BERGAMINI

CEMEA Geoffroy CARLY

CAL Benoît VAN DER MEERSCHEN

CIRE Joëlle VAN PE

ASPH-TAM Anne SPITALS

Espace Seniors Florence LEBAILLY

FAM Xénia MASZOWEZ

PAC Dominique SURLEAU

CHAMBRE DES SECTEURS DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE AINSI QUE DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Mission Locale de Forest Luc PILOY

FeBISP Pierre DEVLEESHOUWER

FIJ Michèle HUBIN

ACFI-FIAS Julie BELLIERE

AID-MOC Joël GILLAUX

ALEAP Dan WENDORF

CAIPS Jean-Luc VRANCKEN

DISCRI Benoîte DESSICY

LEE en Wallonie Dominique BRASSEUR

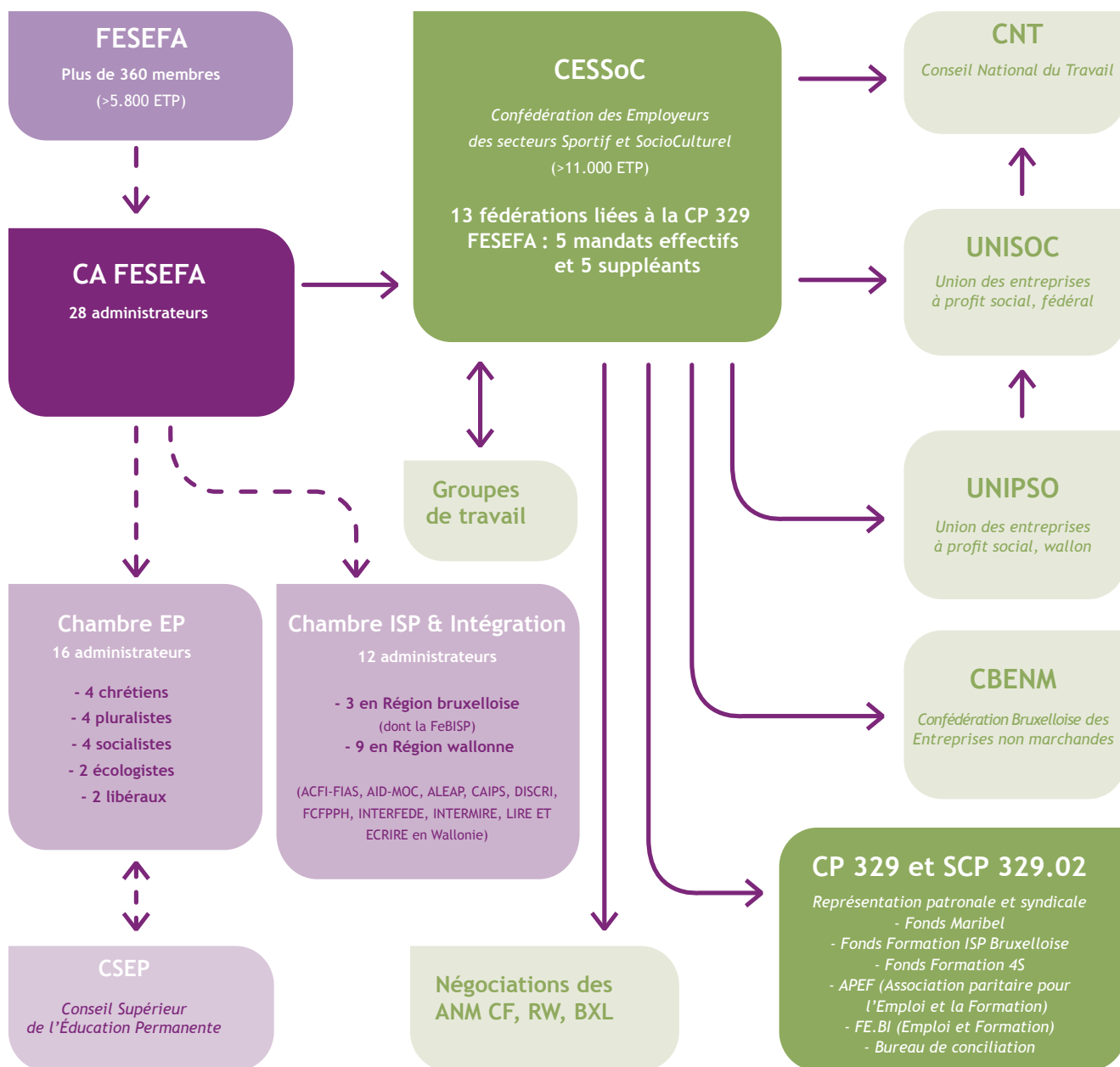
Interfédération Éric MIKOLAJCZAK

INTERMIRE Anne CORDIER

Le Réseau Francesco TERRIZZI

ANNEXES

Paysage politique de la *FeSEFA*



ANNEXES

Journée de l'Éducation permanente (2 décembre 2016)

**Agir et Résister
au XXI^e siècle :
un enjeu démocratique!**



► **JOURNÉE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE**



Liège / Cinéma Sauvenière

le 2 décembre 2016

à partir de 9h

Entrée libre sur inscription
► www.fesefa.be

en partenariat avec



avec le soutien
de la FW-B



ANNEXES

Agir et Résister au XXI^e siècle : un enjeu démocratique !

▶ JOURNÉE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Coup de projecteur sur les intervenant-e-s



▶ Jean BLAIRON

Docteur en philosophie et lettres, il est directeur de l'asbl R.T.A à Namur. R.T.A est une association d'éducation permanente, un service de formation agréé pour le secteur de l'aide à la jeunesse et un organisme d'insertion socioprofessionnelle (dans le secteur audiovisuel). Il a beaucoup travaillé sur les politiques de formation (notamment à l'UCL) et sur l'analyse institutionnelle. Il s'intéresse aujourd'hui à l'articulation des questions éducatives et culturelles aux questions sociales.



▶ Geoffroy CARLY

Né au milieu des années 70, il est directeur des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA) et Vice-président de la FESEFA. Il est tombé dans l'éducation permanente par hasard... Mais que c'était bon ! Il ne l'a plus quittée. L'idée centrale : faire vivre, expérimenter... pour exister, transformer et construire des utopies concrètes. Un parcours dans les instances Jeunesse avant de basculer dans les instances EP. C'est un peu la même chose - mais les gens sont plus vieux...
Une idée ? Remettre du politique dans les rapports entre les associations et la force publique.
Une question ? Pourquoi tant de suspicion à l'égard des associations ?
Un hurlement ? Merde à la technocratie aliénante !



▶ Jean Michel CHARLIER

Il est secrétaire général des Équipes Populaires, mouvement d'éducation permanente actif en milieux populaires, dont les finalités visent à construire, par la participation citoyenne, plus d'égalité et de justice sociale. Ils sont particulièrement mobilisés sur les thèmes de l'accès au logement, de l'accès à l'énergie, de la lutte contre la pauvreté. Journaliste de formation (UCL) et après avoir travaillé 2 ans comme formateur médias dans un atelier de production audiovisuelle proche des mouvements d'éducation permanente (le CPC), il est entré aux Équipes Populaires en 1988, comme animateur-formateur communautaire. En 2002, il a pris les fonctions de secrétaire général. Il est membre du CA de la FESEFA et de la chambre EP depuis 2002, puis membre du CSEP depuis 2005.



▶ Jean CORNIL

Conseiller politique chez Présence et Action Culturelles et essayiste. Il a travaillé comme conseiller pour plusieurs ministres et a été directeur-adjoint du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Ensuite, il a été sénateur puis député fédéral. Depuis 2010, il se consacre principalement à la réflexion et à l'animation notamment au travers de la philosophie et les sciences humaines. Il réalise des rencontres philosophiques, diffusées à la RTBF, et des documentaires pour le Centre d'Action Laïque. Il publie aussi des essais à propos des basculements du monde et des transformations écologiques, sociales, culturelles et technologiques.



▶ Jean-Luc DEGÉE

Formateur d'acteurs associatifs et syndicaux, il est vice-président de Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles et membre du Conseil Supérieur de l'Éducation permanente. Il a publié plusieurs ouvrages et articles sur l'éducation ouvrière, l'éducation populaire et l'éducation permanente.

ANNEXES

Agir et Résister au XXI^e siècle : un enjeu démocratique !

► JOURNÉE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE



► Pierre GEORIS

35 années dans différents métiers de l'insertion socioprofessionnelle, de l'éducation permanente et de la recherche. Actuellement : secrétaire général du Mouvement ouvrier chrétien, professeur à l'UCL et président de la FESEFA.



► Alda GREOLI

Alda Greoli est ministre de la Culture, de l'Éducation permanente et de l'Enfance depuis avril 2016. Analyste-programmeur de formation, elle a été secrétaire nationale du cdH pour le secteur non marchand. En 2001, elle devient directrice du département socio-éducatif de l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes. Elle a été secrétaire nationale de la Mutualité chrétienne entre 2006 et 2014, date à laquelle elle devient chef de cabinet du ministre wallon Maxime Prévot.



► Pierre HELDENBERGH

Titulaire d'un master en sciences politiques, il est administrateur délégué de l'asbl Les Grignoux. L'association et ses 147 travailleurs gèrent les cinémas le Parc, le Churchill, la Sauvenière à Liège, le cinéma Caméo à Namur, mais également quatre galeries d'expositions, le programme de projections scolaires avec dossiers pédagogiques «Écran Large sur Tableau Noir» et la distribution de films avec «Le Parc distribution». Cette entreprise culturelle d'économie sociale est largement reconnue, tant dans le monde du cinéma et de l'éducation permanente que de l'économie sociale. Elle fonctionne dans une dynamique autogestionnaire. L'assemblée générale est composée à 90 % et le conseil d'administration à 100 % de travailleurs en fonction dans l'asbl.



► Yvette LECOMTE

Licenciée en sociologie et formée au Conservatoire Royal de Liège comme comédienne animatrice, elle a été, entre autres, directrice du Centre Culturel Régional de l'Arrondissement de Huy, inspectrice-directrice pour la Culture et directrice au Service de la Lecture Publique. Conseillère de la ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 2008 à 2014. Elle est membre de diverses ONG, dont des associations d'éducation permanente. Elle est actuellement la présidente de la Fédération Internationale des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (FICEMEA).



► Christian LEGRÈVE

Agitateur professionnel (chanson, théâtre, action culturelle), il est depuis 15 ans, responsable du programme d'éducation permanente au sein de la Fédération des Maisons Médicales. Une carrière déjà longue, variée, diverse - certains diraient inconstante. Toute entière, pourtant, consacrée à la création, la construction, la transformation ; l'animation, au sens propre. Donner vie.

ANNEXES

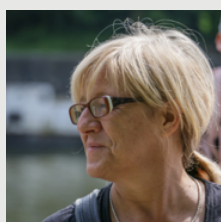
Agir et Résister au XXI^e siècle : un enjeu démocratique !

► JOURNÉE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE



► Christian MAUREL

Après des études de philosophie, la pratique du théâtre le conduit à s'engager dans l'éducation populaire, notamment dans les Maisons des Jeunes et de la Culture où il exerce comme directeur d'équipement puis comme Délégué de la Fédération Française des MJC auprès de la Fédération Régionale «Méditerranée». Auteur d'une thèse de sociologie soutenue à l'EHESS sous la direction de Jean-Claude Passeron, il enseigne ensuite comme professeur associé à l'Université d'Aix-Marseille I. Il est co-fondateur et co-animateur du collectif national «Éducation populaire et transformation sociale». Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation populaire, la culture et la démocratie ainsi que de deux romans.



► Sylvie PINCHART

Elle est directrice de Lire et Écrire en Communauté française. Lire et Écrire est un mouvement d'éducation permanente qui lutte pour le droit à l'alphabétisation pour tout adulte qui le souhaite. Créé et porté par les mouvements ouvriers chrétien et socialiste, les 11 associations constitutives poursuivent des objectifs communs. Militante et travailleuse de l'associatif (depuis plus de 20 ans), elle a occupé différentes fonctions - d'animation, de formation, de coordination ou de direction, dans plusieurs secteurs d'intervention - insertion socioprofessionnelle, promotion de la santé, éducation permanente, égalité des femmes et des hommes - avec comme fil conducteur l'éducation populaire. Elle est également présidente du Conseil Supérieur de l'Éducation Permanente.



► Conférence gesticulée : «Radical !?»

Par Sébastien KENNES (Rencontre des continents)
et Amaury GHIJSELINGS (Quinoa)

Deux activistes ayant la mauvaise habitude de courir d'une action de désobéissance civile à l'autre en passant par leur potager ou leur GASAP, tout en assumant un temps plein dans le domaine de l'éducation non-formelle, s'arrête un instant... non, ralentissent un instant pour se demander de quelle manière leurs actions servent à combattre les injustices ici, ailleurs et à transformer radicalement la société capitaliste ? Ce dont ils sont certains, c'est qu'on pourrait faire mieux dans le domaine des luttes sociales et écologiques mais pour cela, il faudrait davantage travailler ensemble (pfff, facile à dire...) et aussi adopter des stratégies de luttes radicales. Ah oui, mais ça veut dire quoi radical? Ils ont une idée mais ils aimeraient aussi avoir votre avis sur la question !

La conférence gesticulée est un style de spectacle, et avant tout un outil d'éducation permanente/populaire. À l'intersection entre le théâtre et la conférence académique, l'objet gesticulé a pour propriété essentielle de mêler sous une forme narrative le vécu des conférenciers ou conférencières (le «savoir chaud») et les éléments de théorie (le «savoir froid»). La démarche vise à donner des clés de compréhension de la société et à développer l'esprit critique.

